



ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Le lundi 28 mars 2022



Mesdames,
Messieurs,

Par la présente, **AVIS SPÉCIAL** vous est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est dûment convoquée **par le greffier-trésorier**, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil à **20 h 00, le lundi 28 mars 2022.**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Affichage – Poste chauffeur opérateur spécialisé;
4. Adoption – Règlement 446-2022 ayant pour objet de décréter une dépense n'excédant pas 4 706 609 \$ pour le projet de construction d'une patinoire couverte et réfrigérée;
5. Entente d'utilisation avec l'organisme le CRAPO;
6. Entente financière avec l'organisme le CRAPO;
7. Élections 2021 - Rapport d'activités du trésorier;
8. Avis de motion – Règlement numéro 451-2022 visant à abroger, ajouter, corriger et modifier certaines dispositions contenues aux règlements d'urbanisme et aux plans d'urbanisme;
9. Adoption – 1^{er} projet de règlement – Règlement numéro 451-2022 visant à abroger, ajouter, corriger et modifier certaines dispositions contenues aux règlements d'urbanisme et aux plans d'urbanisme;
10. Levée de la séance.

DONNÉ à Saint-Félix-de-Valois, ce vingt-cinquième jour du mois de mars 2022.

Jeannoé Lamontagne
Directeur général/greffier-trésorier